

INSTITUT DE RECHERCHE EN DROITS HUMAINS (IRDH)

1044, avenue Kambove, Lubumbashi – Email : info@tcct.co.za –Téléphone 00243 85 110 34 09 – 00243 85 819 59 96

www.tcct.co.za ; info@tcct.co.za; @tcct_officiel; @tshiswaka5

Bulletin électronique numéro 027 du 18 octobre 2016 / Information et éducation aux droits humains

Editeur responsable : Maître Tshiswaka Masoka Hubert

« Le dialogue politique » devrait construire la légitimité du pouvoir intérimaire organisateur des échéances électorales.

L'accord politique du 17 octobre 2016 est inopérant. Car, il ignore des forces politiques et sociales importantes, se construit en dehors du cadre constitutionnel et hypothèque l'avenir de l'état de droit.

L'IRDH déplore que le Facilitateur désigné par l'union Africaine, Monsieur Edem Kodjo n'ait pas réussi à obtenir des compromis entre la famille politique du Chef de l'Etat, ses protagonistes qui continuent à manifester leur désapprobation et des forces sociales qui ont quitté la salle de négociation de la Cité de l'Union Africaine.

L'Institut estime que le dialogue inclusif ne devrait ménager aucun effort, afin de produire un accord et un pouvoir intérimaire légitimés par la famille politique du Chef de l'Etat et d'autres forces vives qu'incarnent notamment la Conférence Nationale Episcopale du Congo (CENCO), des ONG comme la Voix des Sans Voix (VSV), les Amis de Nelson Mandela (ANMDH), la Nouvelle Société Civile du Congo (NSCC), l'ASADHO, l'ACAJ, le Conseil de l'Apostolat Catholique du Congo (CALCC), l'AETA, CAFCO, UNPC, LIFDED, RRSSJ et l'IRDH ; ainsi que des partis politiques de l'opposition à l'instar du Rassemblement (UDPS, G7, ECIDE, FONUS, MLP, MSR, ARC, UNADEF, UNAFEC...) et le MLC, et leurs personnalités politiques, comme Tshisekedi Wa Mulumba Etienne, Katumbi Chapwe Moïse et Bazaiba Masudi Eve.

Un bon accord devrait aider à juguler la crise politique et épargner le pays d'autres violations des droits humains. Et pourtant, la preuve que la crise s'intensifie est constituée des appels aux manifestations de protestations politiques, dont l'observation de la ville morte, ce 19 octobre,

au lendemain de la signature dudit accord, et la radicalisation du discours de certains membres de la famille politique au pouvoir.

Tout en reconnaissant l'extrême difficulté politique dans laquelle se retrouvent les hauts magistrats et les membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI); pour l'IRDH, ce ne sont ni les stratégies techniques de la CENI ni le nombre d'Arrêts de la Cour Constitutionnelle qui sauront résoudre une crise qui est fondamentalement politique.

L'Institut recommande aux forces vives d'amplifier le plaidoyer afin de :

- Continuer à chercher des plus larges compromis nécessaires à la gestion du pays ;
- Trouver la date exacte de l'organisation de l'élection présidentielle et de la passation paisible de pouvoir ;
- Mettre fin à l'instrumentalisation du pouvoir judiciaire et de la CENI ;
- Cesser de recourir intempestivement à la Cour Constitutionnelle, chaque fois qu'il faut prendre une décision politique courageuse ;
- Libérer les prisonniers politiques et d'opinion, au lieu et place des personnes jugées et reconnues coupables des crimes contre l'humanité qui sont imprescriptibles.